

Entreprise

Un guide pratique pour indiquer les prix des marchandises et des services

Les dispositions concernant les prix viennent de changer. Un guide du seco offre des explications et des exemples concrets

Sophie Meylan
Service de la promotion économique de Genève (SPEG)

Depuis le 1er avril, l'indication du prix des marchandises et de certains services a changé. L'ordonnance sur l'indication des prix (OIP) a subi plusieurs modifications qui sont regroupées et expliquées dans une brochure sous forme de guide pratique. Les explications de Jacques Folly, délégué à la promotion du commerce.

Meilleure lisibilité

Dans le canton de Genève, la moitié des entreprises du commerce de détail (52%) sont des PME (jusqu'à 10 travailleurs), ce qui représente plus de 2520 points de vente. Tous sont soumis à cette nouvelle indication des prix simplifiée et modernisée. Ce guide d'une vingtaine de pages facilite la vie des commerçants: il détaille et explique l'affichage des prix en vitrine, du leasing mais également des prix comparatifs et des

réductions. Le but est d'apporter une certaine clarté à un marché en perpétuelle évolution. Ces informations permettent aussi d'assurer que les montants sont comparables et d'empêcher les indications fallacieuses.

Les règles du jeu sont désormais les mêmes pour tous. La concurrence est loyale et offre un gage de sérieux et de qualité pour le commerce en général. «Cette nouvelle indication des prix permet une transparence qui est favorable au consommateur, mais également aux commerçants qui bénéficient ainsi d'une protection et d'un cadre bien défini», rappelle Jacques Folly.

La modification de cette ordonnance a été réalisée avec le concours des milieux professionnels du commerce qui œuvrent pour une plus grande cohérence dans la concurrence.

Les prix comparatifs

La modification de l'indication des prix concerne également certaines prestations de services liées à la vente de médicaments, mais aussi celles des vétérinaires, des notaires et des pompes funèbres. Suite à l'évolution du marché, les voyages en avion y figurent aussi ainsi que les offres de cours et les spas. Les clients et les patients seront désormais clairement informés sur les prix des dentistes, des garagistes et des acteurs du marché de la téléphonie.



Jacques Folly, délégué à la promotion du commerce: «Cette nouvelle indication des prix permet aux commerçants de bénéficier d'une protection et d'un cadre bien défini.» DR

Pour indiquer des réductions, il existe trois possibilités. La première est de se référer au prix pratiqué par la concurrence, ce qui se fait souvent dans certains domaines comme celui de la parfumerie. Le commerçant peut aussi proposer un prix de lancement ou encore baisser le prix d'un produit qu'il propose régulièrement sur son étalage, ceci sur une durée maximale de deux mois.

Un chapitre est consacré au leasing et à la location-vente. Il est accompagné d'un tableau qui servira d'exemple aux professionnels de la branche de l'électronique ou tout autre commerçant proposant un crédit à la consommation.

Quant au jeune public, il est dorénavant bien informé de l'ensemble des frais annexes d'une carte de crédit. De même, tous les tarifs concernant leur téléphone mobile sont largement détaillés, des services de divertissements aux SMS.

Le prix doit être indiqué en principe sur le produit lui-même ou à proximité immédiate. Les prix en vitrine doivent être lisibles de l'extérieur. Les exceptions concernent les produits de luxe supérieurs à 5000 francs.

Par ailleurs, les soldes ne sont plus réglementés. Le commerçant est libre de ponctuer son année avec des périodes de rabais tant qu'il respecte une indication

claire du prix baissé dans des limites de temps définies.

Plus de transparence

Face à l'extrême liberté d'internet, l'indication des prix sur le marché national semble être une garantie pour tous les protagonistes. «De la grande surface à la boutique en passant par le discounter, tous gagnent à se partager un marché aux règles clairement établies», estime Jacques Folly.

Rappelons que le pôle commerce du SPEG propose à tous les commerçants une expertise et des conseils pour leurs projets de création et de développement. Sa mission est aussi d'informer les commerçants sur les contraintes légales de leur activité actuelle et future.

En savoir plus

Le «Guide pratique 2012», édité par le Secrétariat d'Etat à l'économie (seco) est disponible gratuitement auprès du Service de la promotion économique de Genève (SPEG).

Il est aussi téléchargeable sous le lien suivant:
<http://www.seco.admin.ch/dokumentation/publikation/00035/00038/02045/index.html?lang=fr> S.M.

PUBLICITÉ

Cadres en partenariat avec **ALPHA.CH**
FOUR CADRES ET SPECIALISTES

C'est grâce à un engagement quotidien de ses collaborateurs que l'Hospice général répond à la mission qui lui est confiée: venir en aide aux personnes en difficulté, les écouter et les accompagner pour répondre au mieux à leurs préoccupations.

LE TITULAIRE ACTUEL AYANT ÉTÉ APPELÉ À DE NOUVELLES RESPONSABILITÉS, NOUS RECHERCHONS NOTRE FUTUR-E DIRECTEUR-TRICE DE L'AIDE AUX REQUÉRANTS D'ASILE

VOTRE MISSION

En tant que membre de la Direction de l'Hospice général, vous participez et contribuez activement à la réflexion stratégique ainsi qu'à la gestion globale de l'institution. Vous pilotez les services de l'Aide aux requérants d'asile (200 collaborateurs) dont la mission principale est la mise en œuvre des politiques d'accueil et d'accompagnement des différentes catégories de migrants. Vous définissez et mettez en œuvre la stratégie, les objectifs et les moyens nécessaires à la conduite de la mission de l'Aide aux Requérants d'Asile, dans le respect du cadre législatif. Vous représentez l'Hospice général auprès des autorités fédérales et cantonales ainsi qu'auprès des organisations partenaires du secteur public et du monde associatif.

VOTRE FONCTION

En votre qualité de responsable de cette fonction phare de notre institution, vous coordonnez et animez l'action de vos équipes et veillez au développement professionnel de vos collaborateurs. Dans le cadre de la politique fédérale, vous veillez à l'application du mandat confié par l'Etat de Genève à l'Hospice général pour l'accompagnement des requérants d'asile. Vous mettez en œuvre les moyens permettant d'accueillir, d'héberger et de conseiller les bénéficiaires dans le but de faciliter leur intégration et leur autonomie. Avec vos équipes, vous êtes responsable de la définition des missions et des objectifs des services ainsi que de la gestion efficiente des ressources de l'Aide aux requérants d'asile.

VOS QUALITÉS

Motivé par les enjeux sociaux et à l'aise dans un environnement multiculturel, vous êtes reconnu pour vos qualités relationnelles et votre leadership. Vous êtes doté d'un excellent sens de l'organisation et avez une bonne maîtrise de la gestion administrative et financière des organisations. Vous êtes un manager expérimenté ayant occupé avec succès des fonctions de direction dans le service public ou dans une institution à vocation sociale ou humanitaire. En votre qualité de leader, vous êtes désireux de vous investir fortement pour notre mission sociale. Vous êtes titulaire d'un diplôme universitaire, complété si possible par une formation postgrade en management ou équivalent.

Si vous êtes motivé-e à relever ce défi, n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier de candidature, avec les documents usuels, avant le **lundi 21 mai 2012**, à l'attention de **Monsieur Serge Mimouni**, Directeur des Ressources humaines, Hospice général, Case postale 3360, 1211 Genève 3.

S'ENGAGER POUR LA DIGNITÉ
www.hospicegeneral.ch


Hospice général
Institution genevoise d'action sociale

BROLLIET AGENCE IMMOBILIÈRE

Nous recherchons

Un(e) Directeur(trice) administratif et financier

En qualité de membre de la direction, vous êtes chargé(e) de superviser les ressources comptables, financières, fiscales, informatiques et humaines en relation avec tous les secteurs de l'entreprise.

Vos responsabilités principales couvrent :

- La conduite administrative de l'entreprise,
- La gestion financière et comptable,
- Le contrôle de gestion et de qualité de la société,
- Le développement du service des ressources humaines,
- Le développement des systèmes d'informations.

Votre profil :

- Formation universitaire (comptabilité, finance, fiscalité ou titre jugé équivalent),
- Très bonnes connaissances en gestion des ressources humaines et prévoyance professionnelle,
- Capacités managériales confirmées dans un poste similaire,
- Maîtrise indispensable des outils et processus informatiques,
- Expérience dans le domaine de l'immobilier est un plus,
- Personnalité ayant un sens aigu de l'entregent, de l'écoute et du respect.

Rejoignez notre équipe dynamique et compétente dans un cadre de travail agréable.

Veillez nous faire parvenir votre dossier complet de candidature (avec photo et prétentions de salaire) à: rh@broliet.ch

Brolliet SA, une des régies leader du canton, est active dans tous les secteurs de l'immobilier: gérance, courtage résidentiel et commercial, ventes immobilières, promotions immobilières, copropriétés, investissements et conseils. Présente à Genève et dans le canton de VD, la régie occupe plus de 120 collaborateurs. Les compétences professionnelles et l'expérience de ses équipes permettent d'offrir un service de première qualité.

www.brolliet.ch

BROLLIET SA - Ressources Humaines
Av. Cardinal-Mermillod 36 - 1227 Carouge
Tél. 022 908 24 13 - Fax 022 908 24 01
rh@broliet.ch

uspi Genève Vaud
COURTIERS PARTENAIRES

Pour insérer une annonce emploi, contactez votre conseillère personnelle **Florence Rimpault** au **022 322 34 22**